

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 N° _____
 CODE UNITÉ _____ PROCÈS-VERBAL N° 1674 / 1988 / 19

PROCÈS - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

89307135

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1/1
 DESTINATAIRES
 NWS
 CR 368RA

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE
OBJET: Survol du territoire par un objet volant non identifié aperçu le 21/12/88 vers 1H15 au dessus de la commune de _____ par une patrouille de la brigade de gendarmerie de _____

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **gendarme, _____**
gendarme, _____

VU L'(ES) ARTICLE(S)
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

CE JOUR DATE HEURE
vingt et un décembre mil neuf cent quatre vingt huit, en service de surveillance générale, vers 1 heure 15, nous trouvant sur la route nationale au lieu dit hors agglomération de _____, constatons ce qui suit: _____

Nous circulons sur la _____ dans le sens _____ Nous apercevons au dessus de la commune de _____ une traînée incandescente venant du Nord-Est et se dirigeant vers le SUD. Cette traînée est de couleur rouge vif et dans son intérieur se trouvent plusieurs boules de feu de la même couleur. _____

Elle se trouve très haut dans le ciel et se déplace à allure lente. _____

Au fur et à mesure de sa progression, la traînée diminue de taille et d'intensité. Nous la perdons de vue environ une à deux minutes après son apparition, semble t-il, au dessus de la ville de _____

Aucun bruit provoqué par ce phénomène n'a été perçu. Le ciel était très dégagé et étoilé, il faisait une température d'environ cinq degrés. Il n'y avait pas de vent. Nous avons pu prendre une photographie avec notre appareil de dictation, alors que la traînée se trouvait déjà éloignée, par manque de temps le filtre prévu à cet effet n'a pu être utilisé. _____

La pellicule photographique a été confiée à la brigade des recherches de _____ pour le développement. Le résultat est négatif. _____

Nous avons rendu compte des faits à notre commandant de compagnie par message 1146/2. Mentionnons qu'il a été porté à notre connaissance par Mr _____ gérant de la station SCHELL à _____, qu'un routier circulant sur la _____ sens _____ a aperçu ce même phénomène à la même heure. Il s'agit de Mr _____ demeurant à _____ qui a été entendu sur les faits. _____

(CF pièce n° 2)

Nous avons pris contact avec plusieurs personnes de notre circonscription, et aucun témoin n'a remarqué cette apparition. _____

Il est à noter que le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de _____ a remarqué ce phénomène au dessus de la ville de _____ dans le même laps de temps. Voir procédure 1583.1988 de la brigade de gendarmerie de _____

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	1	Mr le préfet du département de _____ à _____
	1	Mr le procureur de la république à _____
	2	au général commandant la région aérienne à _____
	1	Direction générale Gendarmerie, section renseignements à _____

DATE DE CLOTURE
 E 26 décembre 1988

VU ET LE _____
 GENDARMERIE NATIONALE
 BRIGADE _____

SIGNATURE(S) _____

26 DEC 1988

CÈS-VERBAL (N°ANNÉE)

P.V. n° 1674/88

2 1 11

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(Voir synthèse)

89307133/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Vingt deux décembre mil neuf cent quatre vingt huit à quinze heures trente cinq, nous trouvant au bureau de notre unité à , Gendarme, A.P.J. nous soussigné(s)

vu les articles 20 et 75 à 78 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

m, né le à

FILIATION DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE

de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

chauffeur routier, célibataire, demeurant qui nous déclare :

- - - Dans la nuit du 20 au 21 Décembre 1988 à exactement une heure du matin, lorsque je me suis arrêté pour dormir, un collègue routier m'a dit à la C.B. de regarder dans le ciel car il y avait des lueurs. - - - Lorsque j'ai regardé, j'ai vu une grande trainée de toutes les couleurs. Cette lumière se déplaçait rapidement en traversant la Route Nationale en direction du - - - Il y avait plusieurs couleurs, notamment du bleu, vert, rouge, jaune. Je ne peux vous dire si une des couleurs étaient dominantes. - - - Ce phénomène a duré environ cinq minutes. Puis d'un seul coup je n'ai plus rien vu. C'est disparu comme s'était venu. - - - Sur le coup je me suis demandé si ce n'était pas un avion qui avait pris feu. Cette trainée laissait comme des étincelles derrière la lueurs. Ces étincelles partaient de tous les cotés, comme un feu d'artifice. J'ai déjà vu des étoiles filantes et ce n'était pas une. - - - C'est la première fois que je vois un tel phénomène dans le ciel. C'est tout ce que je peux vous dire sur ces faits. - - - Le 22 Décembre 1988 à 15 heures 45. Lecture faite par moi de la déclaration ci dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. - - -

La personne entendue

L'A.P.J.

A signé au carnet de déclarations.

[Signature]